

LE PROGRES
LYON

24 NOVEMBRE 1964

Le Casino de Charbonnières régionalise son effort artistique

Une exposition de peintures et de sculptures • « Plateau d'essai »
pour les jeunes compagnies
théâtrales

ON sait que, sur l'initiative de MM. Bassinet et Blanchon, le Casino de Charbonnières, en accord avec la Biennale de Paris, a mis au point tout un programme d'activités artistiques. On a pu voir, récemment, une rétrospective Beaudin et d'autre part une exposition d'art plastique, un concert de jazz, des films sur l'art, un récital de piano, une conférence d'Antoine Goléa, une pièce de Plante interprétée par le Théâtre de la Mandragore et de la chorégraphie moderne par le Théâtre d'Essai de la danse.

Mais la direction du Casino de Charbonnières s'est occupée, pour 1965, de « régionaliser » ses efforts en faveur de la vie artistique.

Aussi après accord avec la « Biennale de Paris », le Casino de Charbonnières organise une exposition de peinture et sculptures du 19 janvier au 3 février 1965. Les artistes de toutes tendances et de toutes provenances pourront y présenter deux de leurs œuvres, sans aucun frais à leur charge.

Les œuvres des artistes de moins de 35 ans seront présentées à un jury formé de représentants de la Biennale de Paris d'une part (quatre membres) et de personnes spécialisées choisies par la direction du Casino de Charbonnières d'autre part (trois membres). Ce jury sélectionnera des œuvres en vue de leur exposition au Musée d'art moderne, en automne 1965, au cours de la prochaine manifestation de la Biennale de Paris.

Un autre jury décernera les prix offerts par le Casino de Charbonnières, prix d'un montant global de 5.000 F (un prix de la jeune peinture, artistes de moins de 35 ans, 1.500 F. Un prix de la jeune sculpture, artistes de moins de 35 ans, 1.500 F. Un prix de peinture et un prix de sculpture de 1.000 F chacun, sans limite d'âge).

Par ailleurs, et toujours en accord avec la Biennale de Paris, le Casino de Charbonnières désire prendre une position de « plateau d'essai » en présentant en particulier de jeunes troupes de comédiens régionaux et éventuellement des ensembles chorégraphiques, des musiciens, des cinéastes, etc... (entre avril et mai prochain).

En dehors de l'intérêt que susci-

terait ces manifestations sur le plan régional (et il n'est pas à négliger) il faut retenir encore que la « Biennale de Paris » déléguerait ses représentants spécialisés qui jugeraient la valeur du spectacle présenté et éventuellement le sélectionnerait pour être admis à participer à la Biennale elle-même. A cet effet les responsables des troupes devraient prendre contact aussitôt que possible avec la direction du Casino de Charbonnières. L'effort du Casino de Charbonnières était déjà sympathique, en le liant à sa situation géographique il va sans doute permettre à l'essor artistique de Lyon et de la région de se développer.

LES MANIFESTATIONS D'ART AU CASINO DE CHARBONNIÈRES

La direction du Casino de Charbonnières, désireuse d'aider à la diffusion de l'art, a présenté, en 1964, d'une part une importante exposition d'œuvres du peintre André Beaudin et, d'autre part, l'ensemble des « Sélections de la Biennale de Paris » qui comportait : une exposition d'art plastique, un concert de jazz, des films sur l'art, un récital de piano, une conférence d'Antoine Goléa sur la musique contemporaine, une pièce de Plante par le Théâtre de la Mandragore et de la chorégraphie moderne par le Théâtre d'Essai de la Danse.

Plein feu sur l'Art

Désireuse de poursuivre son effort, notamment en aidant les jeunes artistes, la Direction, après accord avec la « Biennale de Paris », organise une Exposition de peinture et sculptures du 19 janvier au 3 février 1965. Les artistes de toutes tendances et de toutes provenances pourront y présenter deux de leurs œuvres, sans aucun frais à leur charge.

Les œuvres des artistes de moins de 35 ans seront présentées à un jury formé de représentants de la Biennale de Paris d'une part (quatre membres) et de personnes spécialisées choisies par la Direction du Casino de Charbonnières d'autre part (trois membres).

Ce jury sélectionnera des œuvres en vue de leur exposition au Musée d'Art Moderne, en automne 1965, au cours de la prochaine manifestation de la Biennale de Paris.

Un autre jury décernera les prix

offerts par le Casino de Charbonnières, prix d'un montant global de 5.000 F (un prix de la jeune peinture, artistes de moins de 35 ans, 1.500 F. Un prix de sculpture et un prix de sculpture sans discrimination d'âge de 1.000 F chacun sera également attribué).

Par ailleurs, et toujours en accord avec la Biennale de Paris, le Casino de Charbonnières désire prendre une position de « Plateau d'Essai » en présentant en particulier de jeunes troupes de comédiens régionaux et éventuellement des ensembles chorégraphiques, des musiciens, des cinéastes, etc... (entre avril et mai prochains).

En dehors de l'intérêt que susciterait ces manifestations sur le plan régional (et il n'est pas à négliger), il faut retenir encore que la « Biennale de Paris » déléguerait ses représentants spécialisés qui jugeraient la valeur du spectacle présenté et, éventuellement, le sélectionnerait pour être admis à participer à la Biennale elle-même.

Depuis quelques années, de nombreuses troupes de qualité sont nées dans notre région, mais hélas certaines se meurent déjà faute d'aide efficace et nous pensons fermement qu'une telle initiative pourrait se révéler particulièrement utile.

Ce sont ces initiatives généreuses qu'en l'absence de MM. Bassinet et Blanchon (retenus à Paris), M. Goux, entouré de ses collaborateurs, présentait à la presse lundi dernier au cours d'un déjeuner intime.

2

REVUE HEURE LYONNAISE
EDITION DU DAUPHINE LIBRE

LYON

DIMANCHE

20 NOVEMBRE 1964

« PLEIN FEU SUR L'ART »

du 19 janvier
au 3 février 1965
à Charbonnières-
les-Bains

COMME nous l'avons déjà annoncé, du 19 janvier au 3 février prochain, la Direction du Casino de Charbonnières organise une grande exposition de peintures, sculptures, gravures contemporaines, dans la salle du Grand Cercle.

Les œuvres des artistes de moins de 35 ans seront soumises à un jury formé par les représentants de la Biennale de Paris et par des spécialistes choisis par le Casino de Charbonnières, jury qui pourra retenir les envois en vue des prochaines manifestations de la Biennale de Paris, en Automne 1965.

Un autre jury décernera les prix offerts par le Casino de Charbonnières, prix d'un montant global de 5.000 frs. Ces prix se répartissent ainsi : Prix de la jeune peinture, artistes de moins de 35 ans : 1.500 frs. Prix de la Jeune sculpture, artistes de moins de 35 ans, 1.500 frs. Un prix de peinture et un prix de sculpture sans discrimination d'âge de 1.000 frs chacun sera également attribué.

Ajoutons qu'un « plateau d'essai » permettra aux jeunes compagnies lyonnaises et de la région Sud-Est de se produire, entre avril et mai, à Charbonnières et qu'une ou deux troupes pourront être ainsi sélectionnées pour la Biennale de Paris.

Renseignements et inscriptions avant le 24 décembre 1964 au Casino de Charbonnières-les-Bains.

Par ailleurs, et toujours en accord avec la Biennale de Paris, le Casino de Charbonnières désire prendre une position de « Plateau d'Essai » en présentant en particulier de jeunes troupes de comédiens régionaux et éventuellement des ensembles chorégraphiques, des musiciens, des cinéastes, etc... (entre avril et mai prochains).

En dehors de l'intérêt que susciterait ces manifestations sur le plan régional (et il n'est pas à négliger), il faut retenir encore que la « Biennale de Paris » déléguerait ses représentants spécialisés qui jugeraient la valeur du spectacle présenté et, éventuellement, le sélectionnerait pour être admis à participer à la Biennale elle-même.

Depuis quelques années, de nombreuses troupes de qualité sont nées dans notre région, mais hélas certaines se meurent déjà faute d'aide efficace et nous pensons fermement qu'une telle initiative pourrait se révéler particulièrement utile.

Ce sont ces initiatives généreuses qu'en l'absence de MM. Bassinet et Blanchon (retenus à Paris), M. Goux, entouré de ses collaborateurs, présentait à la presse lundi dernier au cours d'un déjeuner intime.

REVUE HEURE LYONNAISE
EDITION DU DAUPHINE LIBRE
GAZETTE JUDICIAIRE RÉGIONALE

25 NOVEMBRE 1964

27 NOVEMBRE 1964